



Type de mission: Capitalisation

Maître d'ouvrage: ANRU

Coût du projet :

directeur de mission : Gaël Curet

Année: 2012

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales, Lucie Melas et Emmanuel Baunard

Programme: 144 démolitions, 351 constructions, 2102 résidentialisations.

Acteurs: Etat (DRIHL, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Bailleurs Sociaux (Antony Habitat, OPDHLM des Hauts-de-Seine, SEMIDEP), acteurs sociaux du quartier.

Consultants mobilisés: Gaël Curet, Claudia Romero

Montant de la mission: 167 M€ HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Antony bénéficie d'une forte attractivité résidentielle. Malgré ses atouts, le quartier du Noyer Doré a été confronté dès le début des années 80 à une forte paupérisation, au même titre que l'intégralité du Grand Ensemble de Massy-Antony dont il fait partie.

Le Point d'étape du quartier vise à mettre en perspective le PRU pour préparer la sortie de la période de conventionnement et poser les jalons de l'avenant de clôture de Convention. La définition du Plan Stratégique Local a constitué la seconde étape de la mission.

Différents enjeux ont été posés et travaillés :

- Acheter et compléter les actions du PRU,
- Penser la place du quartier dans la stratégie de peuplement,
- Développer la formation, l'insertion et l'emploi (pour répondre à la précarité croissante),
- Définir une gouvernance stratégique à court et moyen termes pour veiller à la complémentarité des champs d'intervention, des dispositifs et des outils au service de la stratégie d'ensemble sur le quartier.

Contenu de la mission

- Réalisation d'entretiens avec les personnes clés identifiées (~40)
- Evaluation de l'avancement du projet et identification des points de vigilance et des risques éventuels susceptibles de peser sur la bonne finalisation du projet ;
- Bilan du PRU et préparation de la sortie de la convention ANRU afin de garantir les conditions requises à la pérennisation des investissements ;
- Animation de 4 ateliers thématiques inter-partenariaux à partir des enjeux identifiés pour définir les orientations du PSL stratégiques et opérationnels ; animation d'une démarche partenariale ;
- Réalisation d'ateliers stratégiques pour valider les axes et orientations du PSL ;
- Restitution élargie des résultats ;
- Retour d'expérience des bonnes pratiques auprès de l'ANRU.

